



Samedi 14 et Dimanche 15 décembre 2019
Concours en salle 2 x 18m
Sélectif pour le Championnat de France
2019

Arbitrage par Joaquim VERGÉ assisté de Marie-Christine
MÉNAGER et Colette PAULEAU



Lieu : Complexe Sportif Perdiguier de Morières-Lès-Avignon
Avenue Pierre de Coubertin

ATTENTION : NOUVEAU PAS DE TIR AVEC 14 CIBLES PAR DÉPART
+ ÉCLAIRAGE INDIVIDUEL DES CIBLES

HORAIRES	DÉPART 1	DÉPART 2	DÉPART 3
	Samedi après-midi	Dimanche matin	Dimanche après-midi
Ouverture du greffe	17h30	08h00	13h30
Echauffements	18h00	08h30	14h00
Début des tirs	18h30	09h00	14h30

Contrôle du matériel pendant les échauffements - Blasons non changés avant le début des tirs

Remise des récompenses dimanche 15 décembre à 18h00 aux 3 premiers individuels
et à la 1ère équipe de chaque catégorie.

Blason de 80 : poussins arc classique,

Blason de 60 : benjamins et minimes arc classique, cadets arc nu,

Blason de 40 : cadets à séniors 3 arc classique et juniors à séniors 3 arc nu,

Trisplot de 40 : cadets à séniors 3 arc à poulies et arc classique sur demande.

INSCRIPTION : Jeunes 8€ (2 départs 14€ - 3 départs 18€)

Adultes 10€ (2 départs 18€ - 3 départs 24€)

Au plus tard le jeudi 12 décembre 2019. Par mail : archers.morieres@outlook.fr

Merci de prévenir en cas de désistement.

Règlement par courrier : Hôtel de Ville 84310 Morières-Lès-Avignon.

Tenue blanche ou de club et chaussures de sport obligatoires.

Licence en cours de validité ou carte d'identité et certificat médical devront être présentés au greffe. En l'absence de ces documents, l'accès au pas de tir sera refusé.

Une buvette sera à votre disposition durant toute la compétition

Nos amis les animaux ne sont pas admis dans le gymnase

